

L'APPORT DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET VICE-VERSA

Comment, dans une société qui vise d'abord le rendement du capital, mettre de l'avant les avantages du développement social par le biais d'un développement économique? Est-ce que des objectifs de développement social et de développement économique peuvent cohabiter et peut-être même, collaborer? Qu'apportent-ils l'un à l'autre, comment s'enrichissent-ils l'un de l'autre? Les entreprises d'économie sociale sont-elles la réponse à cette question, forment-elles le pont entre ces visions? Présentation par Béatrice Alain, directrice générale du Chantier économie sociale.

ÉCHANGES EN BREF

- Q. À l'heure actuelle, quelles sont les plus grandes difficultés rencontrées par les entreprises d'économie sociale?**
- R.** Les principales difficultés sont les mêmes que celles de l'ensemble du milieu économique, qu'il soit social ou pas : l'arrivée de la mondialisation, les appels d'offres gouvernementales de plus en plus imposantes, la compétition de plus en plus féroce pour offrir les meilleurs prix, etc.
- Q. En région, a-t-on les connaissances et les outils financiers pour aider à développer et assurer un financement de base aux entreprises collectives? Ces entreprises ont-elles toujours besoin de recourir à des subventions pour survivre?**
- R.** D'abord, nous vivons présentement une dévitalisation importante des régions qui rend difficile pour tout type d'entreprises confondues, sociales comme privées, de se maintenir vivantes en régions éloignées. Dans plusieurs cas, les entreprises collectives représentent une occasion d'assurer une vitalité territoriale et une qualité de vie pour ceux qui y vivent, dans la mesure où elles visent à assurer des emplois et services pour les habitants de façon inclusive et pérenne, plutôt que la maximisation des profits d'investisseurs. Cela dit, les taux de pérennité des entreprises collectives sont significativement plus élevés que ceux des entreprises privées, entre autres parce qu'elles peuvent compter sur un appui indéfectible de la population qui les portent à bout de bras. Concernant l'octroi de subventions, précisons que de nombreuses entreprises, qu'elles soient privées, publiques ou collectives, bénéficient de subventions, que ce soit au moment de leur création, dans un moment charnière de leur parcours ou encore tout au long de leur activité économique.
- Q. L'économie sociale est une façon de revisiter le modèle économique. Dans cette mouvance économique, est-ce que la transition écologique est également discutée?**
- R.** Il y a eu pendant longtemps des tentatives de dialogues à cet effet qui commencent aujourd'hui à porter fruits puisque tous identifient le besoin d'un changement de logique économique pour pallier aux croissances des inégalités sociales comme à la dégradation environnementale. Ce qui est certain, c'est que l'économique, l'écologique et le social doivent travailler de concert si on veut atteindre un développement durable. La façon d'opérer d'aujourd'hui – où la personne la plus riche a le plus de voix – a mené à une gestion lucrative des questions environnementales et sociales et une logique de développement qui est aujourd'hui clairement insoutenable. À partir du moment où nous sommes tous mobilisés vers un changement de modèle, il peut y avoir des passerelles et des convergences entre ces différents pôles du développement afin d'atteindre un développement durable. Concrètement, le Chantier de l'économie sociale se préoccupe de cette question et, dans la dernière année, a produit un mémoire sur les liens entre l'économie sociale et l'économie circulaire et a participé à la création du volet canadien du réseau international Wellbeing Economy Alliance qui se penche sur ces questions.

- Q. Si une démarche territoriale ou régionale souhaite tendre vers l'économie sociale pour pérenniser un de ses projets, quels sont les outils financiers à sa portée? Quels rôles les Pôles régionaux d'économie sociale peuvent jouer à cet effet?**
- R.** Qu'une organisation sociale finance ses services communautaires à partir d'un modèle économique afin d'en assurer la pérennité n'est pas toujours possible ni même souhaitable. Nous maintenons l'importance de revendiquer du financement de base pour des activités qui ne sont pas et ne doivent pas être de nature commerciale. Ensuite, il doit être possible pour une organisation communautaire de développer un projet d'économie sociale si elle le souhaite. Dans ce cas, elle doit se poser des questions propres à tout projet entrepreneurial, soit : est-ce que le coût de revient de cette entreprise sera positif? Est-ce que cela renforcera la capacité de l'organisation en contribuant à son financement sans nuire à la mission sociale de l'organisation? Des ressources existent en économie sociale, dont le Réseau d'investissement social du Québec, qui dispose de fonds de prédémarrage pour tester des projets, faire des études de marché, etc. De plus, le Chantier est mandataire cette année du Programme fédéral de préparation à l'investissement qui permettra de soutenir des organisations à vocation sociale qui souhaitent se rapprocher du marché de la finance sociale. Mais avant tout, la première chose à faire est une tournée des partenaires régionaux et/ou locaux qui peuvent se montrer intéressés à soutenir, financièrement ou autrement, des initiatives d'économie sociale. Les Pôles d'économie sociale sont alors tout indiqués pour diriger les organisations vers des partenaires potentiellement intéressés.
- Q. Existe-t-il un catalogue des entreprises d'économie sociale du Québec?**
- R.** Différents catalogues existent effectivement, mais il n'y a pas de répertoire provincial, mis à jour régulièrement et qui regroupe les 11 200 entreprises d'économie sociale du Québec. C'est une question sur laquelle doit se pencher le Chantier, car favoriser la visibilité des entreprises d'économie sociale du Québec est l'une de nos priorités. Présentement, le TIESS, qui est un organisme de liaison et de transfert en innovation sociale, peut-être une avenue à explorer quand on veut étudier les pratiques en cours par certaines entreprises face à un enjeu en particulier et leurs facteurs de réussites (financement participatif, évaluation et mesures d'impact, fiducies d'utilité sociale, économie circulaire, etc.).
- Q. Selon vous, comment se passe les collaborations entre les Pôles d'économie sociale et les démarches intersectorielles de développement social?**
- R.** Au Chantier, nous n'en entendons pas beaucoup parler. Est-ce un signe que tout va bien ou que les collaborations sont peu nombreuses? Comme les enjeux sont très différents d'un territoire à l'autre, on peut difficilement avoir un portrait global de la situation à ce niveau présentement. Comme l'économie sociale et le développement social visent tout deux le mieux-être des communautés, nous aurions tout avantage à poursuivre les discussions et à travailler de concert. Sur la Côte-Nord, le Pôle d'économie sociale fait partie de la Table Santé-Qualité de vie qui est la démarche intersectorielle de développement social de la région. Dans Lanaudière, le Pôle régional et la Table des partenaires du développement social de Lanaudière collaborent également.

RÉFÉRENCES UTILES

À consulter en ligne au www.rqds.org/outils/

- [Présentation PPT](#)
- [Programme fédéral de préparation à l'investissement \(PPI\)](#)
- [Réseau d'investissement social du Québec \(RISQ\)](#)
- [Site web des Territoires innovants en économie sociale et solidaire \(TIESS\)](#)
- [Site web du Chantier de l'économie sociale](#)
- [Site web du RQDS](#)

Pour (re)voir le webinaire, [communiquez avec nous](#).